

# LE CÈDRE DE L'ATLAS

## Sud Massif-Central

*Cedrus atlantica*



Centre Régional  
de la Propriété  
Forestière  
de Midi-Pyrénées

7, chemin de la Lacade  
31320 Auzeville-Tolosane  
Tél. 05 61 75 42 00  
www.crpf-midi-pyrenees.com

## Une essence d'avenir



**AIGUILLES** : vertes à bleutées, groupées en rosette

**CÔNE** : ovoïde, dressé, qui se désarticule pour libérer les graines

**ORIGINE** : Montagne d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc).

Il a d'abord été introduit en 1870, dans le sud de la France,  
afin de reboiser le Mont Ventoux.

D'un intérêt croissant, il est actuellement présent sur plus de 20 000 ha en France.

**Arbre pyramidal atteignant jusqu'à 40 m de hauteur.**

Pour une  
gestion durable  
de vos bois,  
la certification



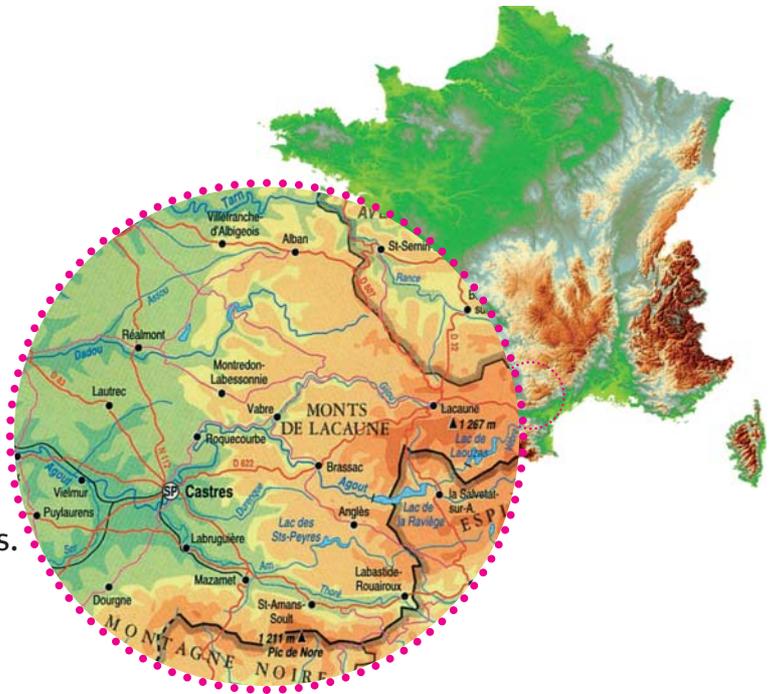
Tous nos  
documents  
sont imprimés  
sur papier  
certifié



# Où ?

Cette fiche résume les observations effectuées dans les régions naturelles des Monts de Lacaune et de la Montagne Noire :

- à des altitudes s'échelonnant de 200 à 800 m,
- principalement sur des schistes et des gneiss,
- les mesures de croissance placent le Sud Massif-Central parmi les zones les plus favorables.



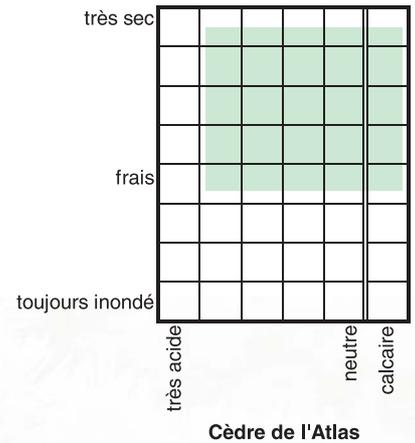
# Pourquoi ?

Cette fiche se justifie par les spécificité de la zone et répond à la demande des propriétaires forestiers.

La canicule de 2003 a engendré le dépérissement et la récolte anticipée de nombreux épicéas. 20 000 ha sont potentiellement concernés dans les 20 ans à venir.

En prévision des évolutions climatiques probables, l'installation du cèdre présente des atouts certains et multiples :

- C'est une essence résistante à la chaleur et à la sécheresse.
- A l'état adulte, il résiste également aux froids allant jusqu'à - 25 °C.
- Il aime la majorité des sols rencontrés dans les Montagnes du Sud Massif-Central. Cependant, par manque d'observations, des incertitudes persistent lorsque la roche-mère est du granite.



Conditions favorables	Conditions défavorables
Texture sableuse à sablo-limoneuse (Sols "légers")	Texture à dominance argileuse et mal structurée (Sols "lourds")
Peu exigeant en richesse chimique	Sols engorgés (à "excès d'eau")

# Que planter ?

Le travail du sol, avant plantation, n'est pas nécessaire, un simple rangement des rémanents est suffisant. Un traitement systématique des souches contre le fomès est indispensable lors de l'exploitation.



Il convient d'utiliser des plants issus de graines sélectionnées. Par contre, la reprise du cèdre étant délicate en racines nues, l'utilisation de plants en godets est indispensable (1+0 G).



Godet antichignon au moins égal à 400 cm<sup>3</sup> rempli d'un mélange de tourbe et d'écorce. Attention, à bien humidifier les godets avant la plantation.

# Comment ?

Son irrégularité de croissance et sa tendance à développer des grosses branches incitent à recommander des densités de 1 110/ha à 1 320/ha.

Les plantations sont en général réalisées après des coupes rases de résineux. Les densités envisagées peuvent privilégier :

- soit la facilité des entretiens mécaniques avec un minimum de 4 m entre les lignes,
- soit la forme ("branchaison") des arbres avec des écartements de type 3 m x 3 m ou 2,75 m x 2,75 m.

Par souci d'économie, des mélanges avec une autre essence sont envisageables (par exemple, le pin laricio de Corse ou autres).

Le cèdre est très sensible à la concurrence herbacée. De plus, il faut éviter tout frottement contre la pousse terminale. Les dégagements soignés lors des 2 premières années sont indispensables.



Il est particulièrement appétant pour les lapins et les lièvres. En cas de présence avérée, une protection des plants est indispensable. Attention également à l'hylobe à la plantation.

## Scénarios possibles :

*En plus des plantations de cèdres en plein.*

- 1 rangée de cèdres alternée avec 1 rangée de pins (550 à 660 cèdres/ha)
- 1 rangée de cèdres alternée avec 2 rangées de pins (366 à 435 cèdres/ha)
- 2 rangées de cèdres alternées avec 1 rangée de pins (732 à 870 cèdres/ha)
- 1 rangée de pins alternée avec 1 rangée mélangée cèdres et pins (277 à 435 cèdres/ha)

# Quel objectif ?

Obtenir un peuplement récoltable à 70/80 ans composé de 150 à 200 cèdres (volume moyen de 1,5 à 3 m<sup>3</sup>, soit 300 à 600 m<sup>3</sup>/ha).

4 à 6 éclaircies sont nécessaires.

La première à 20/25 ans. Les suivantes tous les 7 à 10 ans prélevant dégressivement de 50 à 20 % des tiges.

## Scénarios sylvicoles

Âge années	Densité avant éclaircie (par ha)	Rang éclaircie	Taux de prélèvement	Densité après éclaircie (par ha)
20/25	1320 1110	1 <sup>ère</sup>	50 %	660 550
27/32	660 550	2 <sup>ème</sup>	40 %	400 330
35/40	400 330	3 <sup>ème</sup>	30 %	280 230
45/50	280 230	4 <sup>ème</sup>	25 %	210 170
55/60	210	5 <sup>ème</sup>	20 %	170

Dans le cas des peuplements mélangés, les premières éclaircies récolteront les pins en priorité. Pour obtenir du bois de qualité, sans nœud, l'élagage artificiel est indispensable sur les arbres objectifs jusqu'à 6 m.

**Le bois de cèdre** possède une odeur caractéristique qui éloigne les insectes (effet anti-mites). Il se caractérise par une bonne durabilité, mais il est cassant et peu adapté aux usages porteurs. Il excelle, en revanche, en extérieur dans : les bardages, les lames à volets et les menuiseries. Il est le bois noble notamment des pays du pourtour méditerranéen.

Dès que la production sera suffisante, des débouchés (marchés intérieurs et exportations) s'ouvriront.

*Cette fiche est le résultat de travaux du groupe de référence Fogefor Cèdre Sud Massif-Central Tarn 2006/2007.*



La fiche technique  
"Le cèdre de l'Atlas Sud du Massif Central"  
a été réalisée avec le concours de :

